

Les formations et examens

Points d'attention :

- certaines formations ne sont pas diplômantes.
- certains certificats ou diplômes ont une durée de validité. Pour prolonger cette validité il faut participer régulièrement à des séances de Formation Continue dites de recyclage.

Les formations accessibles à tout public :

Intitulé	Abréviation	Texte de référence	Programme	Conditions	Validation
Initiation aux gestes de Premiers Secours ou Gestes Qui Sauvent	GQS	Arrêté du 30 juin 2017 instituant une sensibilisation aux « Gestes qui sauvent »	Permettre au plus grand nombre de citoyens de devenir le premier maillon de la chaîne des secours et ainsi de préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant les secours organisés.	2 h	Attestation
Prévention et Secours Civique de Niveau 1	PSC 1	Arrêté du 21 décembre 2016 et l' Arrêté du 16 novembre 2011 modifiant l'arrêté du 24 Juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 »	Intervenir en cas de malaise, plaies, brûlures, traumatismes, hémorragies, obstruction des voies aériennes, perte de connaissance, arrêt cardiaque et d'alerte aux populations.	7 h minimum	Certificat
Prévention et Secours en Equipe de niveau 1	PSE 1	Arrêté du 24 août 2007 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement " Premiers secours en équipe de niveau 1 "	Évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants Réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne Assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de	35 h dès 16 ans	Certificat Formation continue annuelle

			relevage ou de brancardage Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.		
Prévention et Secours en Equipe de niveau 2	PSE 2	<u>Arrêté du 19 janvier 2015</u> modifiant l'arrêté du <u>14 novembre 2007</u> fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2 »	Prendre en charge une personne présentant une affection ou une aggravation de sa maladie ou victime d'une atteinte circonstancielle ou présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel Assurer, au sein d'une équipe l'immobilisation, totale ou partielle d'une personne victime d'un traumatisme du squelette, le relevage et le brancardage d'une victime en vue de son transport Coordonner les actions de secours conduites au sein de l'équipe.	Titulaire du PSE1 28 h de formation minimum + 6 h annuel FC PSE1	Certificat Formation continue annuelle
Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique	BNSSA	<u>Arrêté du 6 octobre 2019</u> modifiant l'arrêté du 23 janvier 1979 et l' <u>Arrêté du 22 juin 2011</u> modifiant l'arrêté du <u>23 janvier 1979</u> modifié fixant les modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique	Parcourir 100 mètres pour un sauvetage aquatique en continu en moins de 2 minutes 40 Parcourir 250 mètres pour un sauvetage avec palmes, masques et tuba avec recherche en immersion, remorquage et sortie stable en moins de 4 minutes 20. Porter secours en short et tee shirt à une personne en milieu aquatique Répondre à un Questionnaire à Choix Multiple (30/40)	Titulaire du PSE1 32 h de formation minimum + 6 h annuel FC PSE1+ recyclage sauvetage tous les 5 ans 17 ans minimum	Diplôme

Les formations de formateurs en secourisme :

Ces formations sont destinées aux (futurs) intervenants des formations.

Intitulé	Illustration	Texte de référence	Programme	Conditions	Validation
Pédagogie Initiale et Commune de Formateur	PIC F	<u>Arrêté du 20 août 2018</u> modifiant l' <u>Arrêté du 8 août 2012</u> fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie initiale et commune de formateur »	Voir Arrêté en cours	21 h	Attestation
Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Prévention et Secours Civique	PAE F PSC	<u>Arrêté du 24 mai 2000</u> portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours <u>Arrêté du 6 novembre 2019</u> et l' <u>Arrêté du 20 août 2018</u> modifiant l' <u>Arrêté du 4 septembre 2012</u> fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques »	Voir Arrêté en cours	Titulaire PSC1 de moins de 2 ans PIC F 50 h	Certificat Formation continue annuelle
Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Prévention et Secours	PAE F PS	<u>Arrêté du 6 novembre 2019</u> et l' <u>Arrêté du 20 août 2018</u> modifiant l' <u>Arrêté du 3 septembre 2012</u> fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile	Voir Arrêté en cours	Titulaire PSE 2 recyclée PIC F Ou PAE F PSC 35 h	Certificat Formation continue annuelle

		relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours »			
Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateurs de Formateurs	PAE FDF	<u>Arrêté du 20 août 2018</u> modifiant l'arrêté du <u>17 août 2012</u> fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur de formateurs »	Voir Arrêté en cours	55 h minimum	Certificat Formation continue annuelle
Conception et Encadrement d'une Action de Formation	CEAF	<u>Arrêté du 20 août 2018</u> modifiant l' <u>Arrêté du 17 août 2012</u> fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « conception et encadrement d'une action de formation »	Voir Arrêté en cours	40 h minimum	Certificat Pas de formation continue

Les formations sont dispensées par des établissements agréés au niveau départemental.